



Hexavest devient signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies

Montréal, 26 novembre 2012 - Hexavest est fière d'annoncer qu'elle est dorénavant signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI). Institués par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, les PRI ont d'abord été établis par un groupe international d'investisseurs institutionnels face à l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) au sein des pratiques d'investissement.

En tant qu'investisseurs institutionnels, nous avons le devoir d'agir au mieux des intérêts à long terme de nos bénéficiaires et nous estimons que les questions ESG peuvent influencer sur la performance des portefeuilles d'investissement. Nous croyons que l'application de ces Principes nous permet d'aligner nos processus avec les grands objectifs de la société. En conséquence, dans la mesure où cela est compatible avec nos responsabilités fiduciaires, nous prenons les engagements suivants:

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

La philosophie d'Hexavest en ce qui a trait aux questions ESG est basée sur notre croyance voulant que les firmes ne disposant pas de standards de gouvernance solides ou se comportant de façon irresponsable face aux enjeux sociaux et environnementaux prennent des risques pouvant impacter négativement leur performance et celle de leur titre boursier. Nous considérons les questions ESG dans une optique de gestion des risques et nous incorporons des facteurs ESG dans nos rapports de recherche. Notre politique de gestion des droits de vote incorpore également ces considérations. Notre décision de devenir signataire des PRI et notre engagement à respecter ces principes vient donc encadrer nos pratiques de façon à assurer une compatibilité entre notre approche et nos responsabilités fiduciaires.

L'équipe de gestion d'Hexavest

CONTACTS :

Robert Brunelle, CFA, ASA
Premier vice-président
T: (514) 390-1225
rbrunelle@hexavest.com

Jo-Annie Pinto, CIM^{MP}
Directrice, Service à la clientèle et
développement des affaires
T: (514) 390-8484 #1022
jpinto@hexavest.com

